



VILLE DE LA CHAPELLE SUR ERDRE
Direction des Ressources
Service Finances et Contrôle de Gestion

DÉCISION DE VIREMENT DE CREDITS N° 3 BP 2024 Ville

Nature : Décision budgétaire

Objet : M57 - Fongibilité des crédits – Décision budgétaire portant virement de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section

LE MAIRE de LA CHAPELLE SUR ERDRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5217-10-6 ;

VU la délibération du 26 juin 2023 portant adoption de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

VU la délibération du 2 avril 2024 portant adoption du Budget Primitif 2024 autorisant le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections ;

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer des mouvements de crédits entre les chapitres 23 et 21 afin de transférer une dépense reportée en 2024 inscrite sur un compte 2313 (travaux en cours) sur un compte 213 (Compte de travaux définitif) suite à un changement de méthode intervenu en 2024

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De procéder aux virements de crédits comme suit :

Section d'investissement					
Chap	Sens	Nature	Libellé	Fonction/Service	Montant
23	Dépenses	231363	Travaux en cours DCV Aménagements des locaux	020G/BATI	- 1 800 €
21	Dépenses	2131863	Constructions – DAT – Cellule Administrative	020G/BATI	+ 1800 €
Total					0,00 €

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024

ID : 044-214400350-20240423-DG_DEC_2024_08-AR



ARTICLE 2 : Cette décision fera l'objet d'une communication à la première réunion du Conseil Municipal qui suit, conformément aux procédures prévues par l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée :

- à Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
- au comptable public assignataire.

Fait à la CHAPELLE-SUR-ERDRE, le 23/04/2024

**Le Maire,
Fabrice ROUSSEL**

#SIGNATURE#